

Point de vue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 597

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enfin, une «nouvelle politique des media!»

On attendait la conception globale des media: c'est la «nouvelle politique des media» qui est arrivée. On appelait M. Kopp et c'est M. Oswald qui a répondu. Pendant que la Commission fédérale hésite et se heurte à de nombreux obstacles, pendant que M. Schlumpf — malade de Radio 24 — attend et renvoie toutes les demandes de concession de radio et de télévision à plus tard, la maison Ringier nous donne une nouvelle preuve de son efficacité et de sa stratégie commerciale: elle vient d'annoncer qu'elle abandonne tout projet de radio locale et de télévision privée. Rien de moins!

Cette «nouvelle politique des media» signifie donc que Ringier se retire du projet zurichois de radio locale Uetli, dont les autres promoteurs sont *Jean Frey SA*, *Tages-Anzeiger* et *Neue Zürcher Zeitung*; que Ringier dit non à une télévision par satellite, donc à TEL-SAT; qu'en revanche, Ringier «reconnaît» la SSR en tant qu'institution de monopole. Le président de Ringier, Heinrich Oswald, accepte, au nom des principes de l'économie de marché, la «division des tâches» entre l'Etat (radio et télévision) et l'économie privée (presse écrite). C'est aussi simple que cela!

UN SURSIS POUR LA SSR

Toutefois — et c'est là où la morale d'un éditeur comme Ringier éclate au grand jour — le «konzern» réexaminera sa position si une modification importante de l'ordre juridique et, par conséquent, de la situation de concurrence intervient.

Là, tout devient moins transparent et quelques mauvaises langues parlent déjà d'un certain oppor-

tunisme du plus grand éditeur suisse dont on n'a pas l'habitude de recevoir des cadeaux. En d'autres termes, les nouveaux et grands principes adoptés en matière de politique des media seront probablement valables jusqu'à l'année prochaine.

Est-ce suffisant pour que la SSR profite du sursis qui lui est accordé? Aurons-nous, avant le retour de Ringier à l'audio-visuel, une réservation officielle dans l'espace par la radio-télévision nationale?

Ce qui est à peu près sûr, c'est que le troisième programme publicitaire est à la porte. Il devrait diminuer le déficit des autres programmes et permettre à la SSR une nouvelle expansion par de nouveaux projets ambitieux.

Pour le moment, toute autre demande de concession est bloquée et la SSR, seule détentrice des intérêts publics et nationaux, continue à nous persuader que tout projet provenant d'autres milieux découle d'intérêts basement commerciaux qu'il faut absolument combattre.

LE CONTENTIEUX «BLICK»

M. Schürmann a exprimé sa satisfaction après la décision de M. Oswald de ne pas empiéter sur le terrain de la SSR. M. Oswald, de son côté, sera obligé de donner de nouvelles directives à son quotidien *Blick* qui, depuis des années, attaque systématiquement notre télévision. *Blick* vient d'annoncer qu'il continuera sa critique «tant que cela sera nécessaire». Ce ne sera donc plus nécessaire...

Ce *Blick* devient aussi encombrant pour la SSR que Roger Schawinski: il jette une ombre sur le traité de paix entre Ringier et la Radio-Télévision suisse; car les vieux souvenirs ne sont pas encore tout à fait effacés au Palais fédéral. Souvenez-vous: en 1960, le Conseil fédéral avait déclaré qu'avec l'apparition de *Blick*, Ringier avait créé un journal dont le contenu et la présentation s'opposaient totalement à la mentalité du peuple et la saine tra-

dition de la presse suisse. Le gouvernement fédéral regrettait, à l'époque, de ne pas disposer de moyens légaux qui lui permettraient d'intervenir dans ce domaine.

Aujourd'hui, il n'en a pas davantage, mais c'est l'éditeur de *Blick* qui lui permet de préparer le terrain pour les futures décisions à prendre. La SSR témoigne à Ringier sa profonde reconnaissance: *Blick*, *LNN* — on oublie le passé — *L'Illustré*, *Die Woche*, *L'hebdo*, etc., c'est pour Ringier, la radio publicitaire et la TV par satellite, c'est pour la SSR! On ne connaît pas encore le prix à payer, mais la facture sera probablement salée.

Il ne nous reste qu'à attendre la création de la «SSR-TV SAT», soit les troisième, quatrième et cinquième chaînes nationales. Fidèle à l'image directrice: «La SSR se donne pour tâche de servir l'individu et la société.» Quelle concurrence à l'horizon!

En attendant, à Genève, le parti socialiste a déjà vivement critiqué le Conseil d'Etat qui «semble un des plus favorables non seulement à l'abandon du monopole de la SSR, mais encore à la remise en mains privées de la plus grande partie des mass media.» Il est vrai que le gouvernement genevois a mis un peu plus d'imagination que les autres cantons dans sa prise de position à propos de TEL-SAT et de l'avenir de la télévision par satellite.

Au nom des principes idéologiques et dans l'intention de freiner l'évolution technique par des mesures juridiques, le parti socialiste défend le monopole de la radio-télévision. Il doit se réjouir: depuis quelques jours, sa position est activement soutenue. Par la maison Ringier.

Ernest Bollinger